

[Texte]

Mr. Lang: The advances are required because the benefit levels may turn out to run at levels higher than were considered when the employer-employee contributions were set. Much more importantly, when unemployment exceeds 4 per cent the eventual real cost to the government, which is put into the bill, of carrying the burden of the unemployment insurance benefits for that portion over 4 per cent is not paid to the fund until after the fact has been determined and money is required on an interim basis without the final accounting. That is one of the purposes the advances serve.

Mr. Thomas (Moncton): Is it not true that when these amendments to Bill C-229 were drawn up there was an estimate made of the total cost of the program? This was set off against employer—employee premium contribution costs. There was an estimate made of the overrun which the government would have to make up because of the unemployment rate nationally and locally. Is it not true that this figure of \$800 million was set on that basis because this was thought to be the outside limit when the government estimated the cost of the program?

Mr. Lang: Yes, as I read the brief references to the committee proceedings at that time, I think it was. As I said just a moment ago, the \$800 million was thought to be equivalent to no ceiling in the sense that it was a ceiling that would not be reached.

Mr. Thomas (Moncton): It was not only a ceiling which was not to be reached, but I remember they tossed in another \$100 million just as a little kitty.

Mr. Lang: I recall those words.

Mr. Thomas (Moncton): If this is true then . . .

Mr. Alexander: Very significant words, Mr. Minister.

An hon. Member: What is a \$100 million?

Mr. Thomas (Moncton): I cannot understand why you could not have come to Parliament and to this Committee a year and a half ago and say, "Now gentlemen here it is". We have made these changes in the act and we have extended the coverage; we have lowered the qualifying period; we have extended the amount of benefit; and all our figures indicate that the plan is going to cost this much. Is it not true that you sold Parliament a bill of goods based on certain estimates? It is the same as if we were to say to you: "Let us increase the old age pension to \$150 a month" and you would say: "We cannot do this; it would cost too much." Is it not true that the government told Parliament in Bill C-229 that the absolute cost of this program would not exceed so much and put it through on that basis?

Mr. Lang: I would have to recheck all of the speeches in the proceedings to answer that question and I guess you could do that as well.

Mr. Thomas (Moncton): It is easy to check.

Mr. Lang: The point I would like to make is that you keep directing yourself to the advances as though they are the full cost of the plan to the government and that is not true. The cost of the plan to the government is not the advances but the amount which has to be borne by it after the year is over in relation to the amount of unemployment above 4

[Interprétation]

M. Lang: Ces avances sont nécessaires car il se peut que les taux d'indemnité soient plus élevés que prévus lorsque les cotisations des employeurs et employés ont été établies. Ce qui est plus important encore, lorsque le chômage est plus élevé de 4 p. 100 que le coût réel du gouvernement, ce qui figure dans le libellé du projet de loi pour ce qui est d'assurer le paiement des indemnités pour cette tranche de plus de 4 p. 100 n'est pas remboursé à la caisse avant que les faits aient été bien déterminés et que l'argent ait été exigé sur une base intérimaire sans que l'on ait à donner des chiffres définitifs. Voilà l'un des objectifs qu'on se propose lorsqu'on accorde ces avances.

M. Thomas (Moncton): Une évaluation totale du coût de ce programme n'avait-elle pas été faite lorsque ces amendements au Bill C-229 ont été proposés? On a comparé ensuite ce coût avec les cotisations versées par l'employeur et l'employé. On a évalué ensuite ce que le gouvernement devrait rembourser à cause du taux de chômage aux niveaux national et local. N'est-il pas vrai alors que ce chiffre de 800 millions a été établi sur cette base car le gouvernement croyait que ce serait l'extrême limite lorsqu'il a fait une évaluation du coût du programme?

M. Lang: Oui, en effet vous avez raison et je le constate en lisant les quelques références brèves aux délibérations du Comité à ce moment-là. Comme je l'ai dit il y a un moment, les 800 millions ne représentaient pas un plafond car on ne croyait pas atteindre ce plafond.

M. Thomas (Moncton): Non seulement ce n'était pas un plafond statutaire à ne pas atteindre mais je me souviens bien qu'on y a versé 100 millions de dollars supplémentaires, discrètement.

M. Lang: Je me souviendrai de ces paroles.

M. Thomas (Moncton): Si cela est juste, alors . . .

M. Alexander: Ce sont des phrases qui portent, monsieur le ministre.

Une voix: Cent millions de plus ou de moins, n'est-ce pas?

M. Thomas (Moncton): Je ne comprends pas pourquoi vous n'avez pu vous présenter devant le Parlement et devant le présent Comité pour leur dire il y a un an et demi: «Bon, messieurs, voilà ce qu'il en est». Nous avons ces changements dans la loi et nous en avons étendu l'application; nous avons réduit la période d'attente, nous avons augmenté le montant des indemnités et tous nos chiffres indiquent que ce programme nous coûtera tant. N'est-il pas juste de dire que vous avez vendu au Parlement un bill omnibus en vrac fondé sur certaines évaluations? Cela équivaut à dire la chose suivante: «Augmentons la pension de vieillesse à \$150 par mois». Ce à quoi vous répondriez: «Nous ne pouvons le faire, cela coûterait trop cher». N'est-il pas juste de dire que le gouvernement a dit au Parlement que dans le Bill C-229 le coût absolu de ce programme ne serait pas beaucoup plus élevé et qu'il a essayé de le faire adopter comme tel.

M. Lang: Il faudrait que je vérifie de nouveau tous les discours et les procès-verbaux pour répondre à cette question et je pense que vous pourriez le faire aussi bien vous-même.

M. Thomas (Moncton): C'est facile de vérifier.

M. Lang: Ce à quoi je veux en venir c'est que vous parlez continuellement des avances comme si celles-ci devaient représenter le coût total du programme pour le gouvernement et ce n'est pas exact. Les coûts du programme assurés par le gouvernement ne sont pas les avances mais le montant qu'il devra fournir à la fin de l'année financière